



Mairie de Saint Arnoult
Monsieur le Maire Jean-Claude HUSSON

Saint Arnoult en Yvelines le 09 septembre 2016

Objet : demande de réunion publique concernant les conclusions du plan de circulation avant tout vote au conseil municipal

Monsieur,

Cette semaine, le cabinet ARTER a communiqué aux élus de Saint Arnoult ses conclusions quant au projet de changement de plan de circulation de Saint Arnoult.

Nous demandons par le présent courrier, pour respecter le principe de transparence que vous faites vôtre et une information citoyenne complète, l'organisation par vos soins d'une réunion publique au cours de laquelle votre équipe exposera aux arnolphiennes et aux arnolphiens, de façon exhaustive les conclusions du cabinet ARTER, les solutions qui sont prévues à être mises en place dans le cadre de ce nouveau plan de circulation.

Nous demandons que cette réunion publique soit tenue avant tout vote au conseil municipal sur quelque partie que ce soit de ce projet.

Nous vous remercions par avance de la bonne suite que vous donnerez à notre demande citoyenne.

Cordialement



Antoine PUJOL

Président de l'association Comités de Quartiers